

# VILLE DE CARCANS -33121-

\*\*\*\*\*



## DEMANDE D'AUTORISATION DE BAINADE POUR LES GROUPES DE MOINS DE 14 ANS

### Périodes d'ouverture des baignades surveillées saison 2023

BOMBANNES : du 24 juin au 30 juin de 12h00 à 18h30

Du 01 juillet au 27 août de 11h00 à 19h00

MAUBUISSON : le pôle Week-end du 18 au 21 mai, du 27 au 29 mai, le 03 et 04 juin de 12h00 à 18h30

MAUBUISSON le pôle : du 10 juin au 30 juin de 12h00 à 18h30

MAUBUISSON le pôle : du 01 juillet au 27 août de 11h00 à 19h00

MAUBUISSON le pôle : du 28 août au 03 septembre de 12h00 à 18h30

MAUBUISSON MONTAUT : du 01 juillet au 27 août de 14h00 à 18h30

CARCANS PLAGE : Week-ends du 13 et 14 mai, 18 au 21 mai, 27 au 29 mai, 03 et 04 juin, de 12h00 à 18h30

du 10 juin au 30 juin et du 28 août au 10 septembre de 12h00 à 18h30

CARCANS PLAGE : du 01 juillet au 27 août de 11h00 à 19h00

(Ouverture quotidienne 2ème baignade) du 01 juillet au 27 août de 14h30 à 18h30

**En dehors de ces périodes les baignades ne sont pas surveillées**

ADRESSE A : .....

Mail (obligatoire) ..... Tel ..... FAX.....

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande d'autorisation de baignade en date du .....  
je vous demanderai de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais les renseignements ci-après :

- NOM DU GROUPE : .....

- NOM DE RESPONSABLE : .....

- DATE OU PÉRIODE : .....

- LIEU DE BAINADE : MAUBUISSON - CARCANS OCEAN - BOMBANNES

- NOMBRE D'ENFANTS : .....

- AGE : .....

- ENCADREMENT : .....

(1 Animateur pour huit enfants de plus de 6 Ans / 1 Animateur pour cinq enfants de moins de 6 Ans)

- SURVEILLANT(S) DE BAINADE (**Obligatoire**)

NOM(S) : .....

### **DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT**

- **DIPLÔME SURVEILLANT DE BAINADE**,

- ou Brevet national de sécurité de sauvetage aquatique (BNSSA),
- ou Brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités de la natation (BEESAN),
- ou Brevet d'Etat d'éducateur sportif de natation ((BEES),
- ou Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (MNS).

**ATTENTION A VOS REVISIONS !!! FOURNIR LES DIPLOMES + LES REVISIONS DES 5 ANS**

- **ATTESTATION D'ASSURANCE** (responsabilité civile couvrant les sorties)

En dehors des périodes surveillées ou non, le groupe doit être muni d'un périmètre de bain et d'un moyen autonome de liaison téléphonique avec le centre de secours le plus proche. (Téléphone portable).

FAIT LE .....

Nom et cachet du Responsable

Signature.

### **TRES IMPORTANT**

Dès réception des pièces précitées, l'autorisation vous sera transmise par courrier.

Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération et vous sera retournée.